

ABONNEMENTS.

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11 »
Par la poste. 15 »
En No. 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIEGE.

ANNONCES

20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE

au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.



ALLEMAGNE.

On écrit de Francfort, le 12 septembre : C'est hier qu'à eu lieu l'inauguration du chemin de fer de Francfort à Hattersheim, par une course à laquelle ont bien voulu prendre part plusieurs membres du haut sénat de cette ville libre.

ANGLETERRE. — Londres, 10 septembre.

Le montant en espèces possédé par les Etats-Unis est estimé à 65 millions de dollars, et comme cette somme ne forme qu'une partie de la balance qui nous est due, il est à regretter que le gouvernement américain persévère dans le système qu'il a suivi jusqu'ici.

L'exportation des métaux précieux du port de Londres pendant la dernière semaine a été de 781 onces d'espèces d'or, 700 onces d'or en barres, 395,000 onces d'espèces d'argent, et 4000 onces d'argent en barres.

FRANCE. — Paris, le 15 SEPTEMBRE.

La reine a fait hier, vers trois heures, une visite à la duchesse de Leuchtenberg, à l'hôtel qu'elle occupe, place Vendôme. Hier soir, la duchesse était à l'Opéra, avec la princesse sa fille, dans la loge de la reine.

M. le comte Pozzo di Borgo est arrivé à Paris. Le gouvernement vient de conclure un traité de commerce et d'amitié avec le Texas, dont il a aussi reconnu l'indépendance. Le traité a été signé à Paris entre M. de Pontois et le général Hamilton.

Il paraît que la conduite de M. de Pontois dans cette négociation et l'habileté dont il a fait preuve n'ont pas peu influé sur sa nomination au poste d'ambassadeur à Constantinople.

Le chef de bataillon Rondel, de Berne, accompagné du capitaine Bourqui, sont arrivés hier à Paris chargés, dit-on, d'une mission relative aux affaires de Zurich. Ils ont dû voir aujourd'hui M. le président du conseil.

Don Carlos est probablement en France au moment où nous écrivons ces lignes. La dernière dépêche télégraphique le fait arriver à Urdax, petite ville à une demi-lieue de la frontière française. Mais depuis cette dépêche l'état de l'atmosphère n'a pas permis d'expédier de nouvelles dépêches par le télégraphe, et probablement le représentant a dès à présent cherché un refuge sur notre territoire.

On écrit de Zurich, 10 septembre : « Ce matin, à 6 heures, le conseiller Hegelschweiler est mort des suites de sa blessure. Cet homme d'état a été atteint d'une balle au moment où il se précipitait au milieu des combattants pour faire entendre des paroles de paix.

La tranquillité n'a plus été troublée. La plupart des personnes qui étaient sorties du canton au moment où a éclaté la guerre civile, y rentrent insensiblement. La garde bourgeoise a été congédiée; elle est remplacée par les bataillons qu'on a fait venir.

Les élections pour le grand conseil sont fixées au lundi et mardi 16 et 17 courant.

Le petit conseil de Lucerne a protesté, de même que celui de Saint-Gall, contre les mesures adoptées à Zurich depuis la révolution. Le landrath de Bâle-Campagne s'est prononcé dans le même sens et a autorisé en outre le conseil de régence à lever des troupes.

Un singulier mariage et qui pourra servir de dénoûment à quelqu'un de nos romans, a été célébré il y a quelques jours dans l'une des mairies de Paris, et hier dans la chapelle de l'hospice des Enfants-Trouvés, rue d'Enfer.

Une dame, qui jouit aujourd'hui d'une très-grande fortune, avait commis une faute, il y a vingt ans. Forcée d'en cacher les suites à une famille riche et puissante, elle s'était résignée à la dure nécessité de mettre son enfant à l'hospice des Enfants-Trouvés. Libre de ses actions au bout de quelque temps, et maîtresse de sa fortune, elle s'empressa de reprendre son fils et lui fit donner une brillante éducation.

Elle s'aboucha à cet effet, avec le directeur de cette maison, et, guidée par lui, fixa son choix sur une jeune personne douée des plus précieuses qualités et de la plus angélique figure. La vue de la jeune fille parvint aisément à fixer aussi le choix du jeune homme, dont elle est devenue la femme. Elle a quitté hier l'habit de bure des orphelines pour le brillant costume de mariée, et le modeste asile de la maison de charité pour l'hôtel somptueux de sa belle-mère et de son jeune époux.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

On écrit de Bayonne, le 12 septembre : « Le duc de la Victoire a marché contre la Navarre sur trois colonnes. Lui-même a pris la grande route de Lecumberry. Le quartier-général carliste était encore le 7 à Lecumberry. Don Carlos, à la nouvelle des mouvements d'Espartero, s'est rendu à Elisondo. »

On écrit de Madrid, le 8 septembre : Hier, à six heures du soir, S. M. la reine régente, entourée de toute sa cour, a reçu le corps diplomatique qui, présidé par son doyen M. Eaton, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique, a eu l'honneur de féliciter S. M. en langue française dans les termes suivants :

« Madame, le corps diplomatique, ému de s'associer aux sentiments d'espoir et d'allégresse qu'inspire à la nation espagnole l'heureux événement qui vient de s'accomplir dans le nord de la monarchie, a sollicité l'honneur d'être admis à déposer aux pieds de V. M. l'expression de la vive et sincère satisfaction qu'il éprouve en voyant enfin s'approcher le terme d'une guerre affligeante pour le cœur d'une reine et d'une mère. Le caractère de clémence et de réconciliation que la bonté royale de V. M. a voulu imprimer à la paix qui se prépare, en même temps qu'il en assurera la stabilité, hâtera, nous l'espérons, le moment où V. M. verra tous les sujets de son auguste fille réunis autour de son trône, dans un même sentiment d'amour et de dévouement. Voici quelle a été la réponse de S. M. :

« Les sentiments que le corps diplomatique vient de m'exprimer ajoutent encore aux douces émotions que j'éprouve depuis quelques jours. Je suis, messieurs, d'autant plus sensible à votre empressement en cette occasion que j'y trouve d'avance une preuve de l'intérêt que les puissances alliées et amies de la reine ma fille prendront aux heureux événements qui promettent de cimenter son trône sur l'union fraternelle de tous les espagnols. »

Un banquet de 85 couverts a eu lieu hier pour célébrer l'heu-

reux événement du jour. Les sociétaires du Casino de la rue du Prince ont pris part à cette réunion patriotique sous la présidence du comte de Espeleta. Parmi les convives de distinction on remarquait MM. Galiarzo, Jose de Alfaro, marquis d'Acapulco, Carasco, de Casa Irujo. Il a été porté divers toasts à la reine, au duc de la Victoire, à l'armée.

La chambre des députés, au commencement de la séance de ce jour, a continué la vérification des pouvoirs. L'élection du ministre de la justice, M. Arrazola, a soulevé un débat assez vif dans lequel M. Fuente Herera a taxé d'illégales les manœuvres électorales du ministre. Plusieurs orateurs de l'opinion modérée, ont pris la défense du ministre dont l'élection a fini par être approuvée. Le reste de la séance n'a offert aucun intérêt.

La Gazette de Madrid du 8 publie la dépêche suivante : « Excellence, les bataillons Guipuzcoans qui couvraient la ligne d'Andoin l'ont abandonnée et se sont rendus spontanément dans cette ville afin de se faire comprendre dans le traité conclu avec le général Maroto, et de partager le sort des autres bataillons de la même province qui ont déjà fait leur soumission. Ces bataillons sont entrés aujourd'hui dans cette ville, et pour rendre leur entrée plus solennelle, j'ai fait venir d'Onate ceux qui s'y trouvaient et tous ont opéré leur entrée en même temps.

L'enthousiasme dont je vous parlais dans ma dépêche du 31 août dernier, s'est reproduit à l'occasion de l'entrée de ces 8 bataillons qui ont manifesté leur satisfaction par des vivats et des acclamations réitérées. Conformément au traité, ceux qui ont voulu retourner dans leurs foyers en ont eu la permission; mais le nombre de ceux qui ont voulu prendre du service dans nos troupes est fort considérable. Je les ai fait incorporer dans l'armée nationale.

Quartier-général de Vergara, 4 septembre 1859.

LE DUC DE LA VICTOIRE.

On lit dans la Gazette de Madrid du 8 :

Le commandant-général des provinces de Santander, Burgos, Logrono et Sorio, mande de Burgos, en date du 5 courant, que dès qu'il a reçu communication du traité conclu entre le général Espartero et don Rafael Maroto il en a fait remettre plusieurs copies à don Carrion, chef d'escadron ennemi, qui se trouvait sur la rive droite de l'Ebre, avec 150 cavaliers, dans la nuit du 30 au 31 août dernier. Ce chef et ses troupes ont immédiatement fait leur soumission et sont arrivés le 5 à Herrera del Rio Pirneza, où ils attendent des ordres relatifs à leur destination ultérieure.

Le Journal des Débats fait, sur les dépêches télégraphiques que nous avons publiées hier, les observations suivantes :

« D'après la dépêche d'hier, don Carlos était le 12 à Elisondo, dans la vallée de Bastan, à deux lieues de la frontière de France. D'après celle d'aujourd'hui, il a fait retraite, le 15, jusqu'à Urdax, village situé à un quart de lieue seulement de notre frontière. Ainsi acculé, il ne lui reste plus qu'à se réfugier en France. Il attend sans doute le règlement des conditions sous lesquelles il devra y être reçu.

La rapidité de ce dénoûment paraît tenir à trois causes. D'abord le général Espartero, déployant une grande activité, a su mettre à profit les circonstances, et s'est hâté de pénétrer dans les vallées de la haute Navarre, avec des forces imposantes, en même temps que le général Ribero, nouveau commandant du corps d'armée constitutionnel de Navarre, recevait et exécutait l'ordre de venir le joindre dans l'Uzama.

En second lieu, les bataillons navarrais, livrés depuis un mois à l'indiscipline la plus effrénée et aux excès les plus abominables, ne veulent plus se battre, préférant aux coups de fusil leur existence vagabonde, signalée par le brigandage, l'assassinat et le viol. Enfin, les habitants indignés de leurs crimes et excédés par tous les maux d'une guerre si longue, doivent avoir facilité eux-

Popinion prévalût dans le public, que ce salon n'est pas comparable aux brillantes expositions qui l'ont précédé. La foule, d'ordinaire, aime les coups d'éclat et les explosions, elle court tout d'abord aux tableaux tintamarre qui sont toujours pour elle de beaux sujets de controverse. Un œuvre modeste en ses allures, un progrès sans bruit, mais qui intéresse plus directement l'art, demande une étude trop délicate et trop intime pour qu'elle s'y livre avec la même ardeur.

Nous ne parlerons aujourd'hui que des absents. Parmi les talents remarquables à divers titres, dont le public cherche en vain les œuvres, nous citerons M. Wappers, dont nous aurions voulu juger les progrès; car un pinceau comme le sien doit toujours être dans la lieue de la transformation; M. Navez, ce talent sage et éprouvé, qui a nos sympathies pour sa science de l'art et son culte de la peinture sérieuse; M. Bossuet, qui fait revivre nos vieilles églises et fixe les souvenirs des pittoresques habitations de nos pères que le temps et le marteau conspirent à détruire. Le temps a manqué à ces deux derniers artistes. Pour M. Wappers, nous ignorons la raison qui l'a empêché de concourir à cette fête des arts. Quoiqu'on ait voulu nous le représenter comme Achille retiré dans sa tente, nous ne pouvons croire que M. Wappers se montre assez sensible à la critique pour craindre de l'affronter. La réputation de M. Wappers est établie de façon à n'avoir rien à redouter à la critique mauvaise qui tenterait de lui contester les plus évidentes de ses qualités. Quant à la critique consciencieuse, et elle existe, le plus souvent elle ne peut qu'être utile, même pour l'artiste dans la plénitude de son génie; et quand elle ne l'est pas, elle ne peut nuire. Aussi croyons-nous que M. Wappers est le premier à regretter de n'avoir pu joindre son tribut de gloire et de labeur à ce congrès de l'art, et peut-être nous ménage-t-il quelque heureuse surprise avant la fin de l'exposition.

Quoique M. Gallait n'ait pas manqué au salon de cette année, il est infiniment regrettable qu'il n'ait pu achever le tableau que lui a commandé le gouvernement. Nous sommes persuadés qu'il aurait plus que tout autre contribué à lui donner un caractère tout particulier, non pas que nous ayons pénétré dans son atelier; et que nous portions sur un tableau qui est loin d'être achevé de ces jugements anticipés dont il y a presque toujours à rabattre. Mais c'est que nous avons une pleine confiance dans la puissance du pinceau de M. Gallait, qui est peut-être en Belgique le peintre sur lequel nous comptons avec le plus de certitude.

Si de la physiologie morale, pour ainsi dire, du salon de cette année, nous passons à sa physiologie matérielle, nous dirons à ceux qui ne l'ont pas encore visité, qu'il y a ça et là d'effroyables fonds de décors que leurs auteurs prennent pour des tableaux, par suite de ce préjugé auquel les tambours majors doivent leur existence sociale, qu'une chose est d'autant plus belle qu'elle est d'une taille démesurée, et par une application rigoureuse des conséquences de ce principe, qu'une toile à d'autant plus de couleur, qu'il s'y trouve plus de rouge vif et de jaune serin. Cette déplorable conviction le serait moins, si elle se contentait de nuire à ceux qui la partagent. Mais il est fâcheux que l'effet en rejaille sur les objets voisins. L'auteur de la Bataille de Woeringen a beaucoup à se plaindre du voisinage de certaine Bataille des Nerviens dont le coloris ne saurait s'exprimer.

C'est avec une bien vive satisfaction que, par une exception tout à fait extraordinaire, nos yeux n'ont pas été choqués du moindre comte d'Albe contemplant de la fenêtre de l'hôtel de ville l'exécution des comtes d'Egmont et de Horne. Enfin nous ne pouvions éviter un comte d'Egmont lisant sa sentence, nous ne nous en plaignons pas. Nous nous attendions également à un Supplice d'Hugonet et d'Herbercourt. Ce célèbre procès de la cour d'assises de Gand a produit un retentissement assez pénible, dans le pays, pour qu'un peintre ait songé à en consacrer la mémoire. Nous avons subi avec une résignation qu'on ne peut concevoir les quatre ou cinq Esmeralda dont il faut que tout salon soit peuplé. Une Atala, en raison de la nouveauté du type, nous a paru de plus difficile digestion. Quant aux Quasimodo, il est évident que c'est un personnage trop gracieux et trop aimable pour qu'on songe de longtemps encore à nous en épargner la vue. Nous avons regret de devoir ajouter que la peinture religieuse, la plus féconde encore, quoiqu'on en dise, en sujets dignes d'un pinceau sérieux, n'est pour ainsi dire pas représentée à ce salon.

Le nombre des peintres étrangers qui ont envoyé des tableaux est à peu près le même qu'aux expositions précédentes. Mais il s'en faut que le mérite en soit égal. Pour un peintre anglais, dont l'envie contribue sans doute à embellir le salon de cette année, nous avons perdu M. Gudin, qui jusqu'à ce jour ne nous avait pas été infidèle. Les peintres hollandais n'ont pas manqué à l'appel et leur présence ne compte pas pour peu dans la belle physiologie de la principale galerie.

Nous nous sommes tenus jusqu'ici, comme on le voit, dans les considérations générales et nous n'avons cité aujourd'hui des noms que pour en faire l'éloge. Le lecteur s'en donnera sans doute et quand nous aurons affirmé que nous craignons de porter dès à présent des jugements téméraires, il ne nous croira pas être pas; le lecteur n'aura pas tout à fait tort. C'est avec la plus grande répugnance que nous abordons l'examen du salon de cette année. Ceux qui ne savent pas à quelles récriminations la critique en matière d'art est exposée, trouveront sans doute notre crainte plaisante. Mais c'est bien sérieusement que nous l'exprimons ici. Les poètes ont eu de tout temps la réputation d'être passablement irritables. Que dira-t-on des pei-

Feuilleton.

BEAUX-ARTS.

SALON DE 1859. — PHYSIONOMIE DU SALON. (Premier article.)

Le salon de 1859 est à peine ouvert et chacun déjà s'empresse de le juger. Les arts ont aussi leurs pessimistes et leurs optimistes, esprits impétueux dans leurs jugements que l'on retrouve partout. A entendre ceux-là, l'exposition de cette année présente une notable décroissance sur les périodes précédentes; ceux-ci, comme on s'y devait attendre, ne trouvent rien de plus beau, si ce n'est la prochaine exposition qui n'aura pas sa pareille. Pour nous, à qui il importe de montrer une réserve excessive dans cette matière délicate, nous avouons que nous en sommes seulement encore à nous reconnaître parmi les 600 ouvrages si divers de genre, de composition et de mérite qui ornent les murs de la galerie du Musée. Ce que l'on peut juger avec certitude, du premier coup d'œil, ce sont les toiles malencontreuses destinées à y faire tapisserie jusqu'à la fin de l'exposition. Mais les autres, qui sont du domaine de la critique, demandent plus d'études et de réflexions. Nous ne dirons pas dès aujourd'hui quel est le meilleur tableau du salon. Outre qu'une pareille classification est faite pour blesser le plus grand nombre des artistes, elle ne peut jamais être que conventionnelle et arbitraire. Nous pourrions nommer dès à présent douze tableaux que nous avons entendu citer chacun comme le meilleur tableau de l'exposition. Douze tableaux sur 600, c'est beaucoup, aurait dit le sénateur Procacciant. Heureuse l'école qui produirait toujours quatre toiles excellentes en douze mois, bon an mal an!

Le salon de cette année a ceci de particulier pour la Belgique, qu'il ne livrera, ou nous nous tromperions fort, aucun nom nouveau aux mille trompettes élogieuses de la presse. Ce n'est pas un mal; quelques personnes en concluront peut-être que la solennité artistique de cette année en sera moins brillante. Pour nous, nous aimons mieux avoir à signaler un progrès chez un talent connu qu'à recevoir dans la lice un athlète nouveau; car il y a dans le premier cas, au profit des arts, toute la différence d'une promesse tenue à une promesse donnée. Il y a loin, dit la sagesse des nations, des lèvres à la coupe; s'il nous était permis d'imaginer un proverbe, nous ajouterions: il y a plus d'un orage entre la fleur et le fruit. Or, ce qui distingue le salon de cette année, c'est le progrès remarquable qu'ont fait quelques artistes, c'est l'essor prodigieux qu'a pris leur talent, c'est la tendance plus sérieuse de l'école et ses tentatives heureuses pour fixer le caractère de son génie. D'autres sans doute sont demeurés stationnaires. Quelques-uns, c'est le petit nombre, semblent rétrograder; mais ces éclipses individuelles n'en laissent pas moins subsister notre observation générale qui est toute à l'avantage du salon de cette année. Aussi nous ne serions pas étonné que

mêmes l'accès de leurs montagnes aux soldats de la reine, devenus maintenant pour eux des libérateurs.

Il est à croire aussi que du côté d'Estella, qui est à l'entrée de la basse Navarre, le désir ardent de la paix parmi les habitants et la démoralisation parmi les soldats ont fait les mêmes progrès que dans le reste du pays. Sans toutes ces circonstances, don Carlos, qui se trouvait encore à la tête de 15,000 hommes, se serait-il laissé acculer ainsi à la frontière, au lieu de se canonner du côté d'Estella, dans la Borunda ou dans les Amescoas, positions dans lesquelles il pouvait faire durer la guerre pendant longtemps encore, si les troupes et les habitants avaient voulu soutenir sa cause?

Don Carlos s'est perdu pour avoir voulu perdre Maroto, en faisant révolter quelques bataillons contre le projet de transaction que ce prince avait d'abord adopté lui-même. Maroto s'est vu dès-lors forcé à traiter en toute hâte pour son propre compte. L'intérêt de ce général, pour sa gloire, était évidemment de conclure une pacification complète, de traiter pour D. Carlos et pour toute l'armée ensemble. Si le parti carliste fut resté compact avec le prétendant à sa tête, Maroto se trouvait en bien meilleure attitude pour obtenir et dicter même jusqu'à un certain point des conditions beaucoup plus avantageuses et pour D. Carlos, pour ses officiers et ses soldats, et pour les provinces.

On avait même espéré conclure un traité général qui aurait compris les troupes carlistes de la Catalogne et celles de Cabrera. Ce plan était noble et grand; celui qui eût été assez heureux pour le mettre à exécution, rendait un admirable service à sa patrie et à l'humanité. Don Carlos aurait obtenu pour sa part ce qu'on lui refuse maintenant, savoir, sa réintégration au titre d'infant d'Espagne dont il est déchu par un décret des cortès, et la réversibilité du droit de succession sur sa famille, en cas de décès des enfans de Ferdinand VII.

Don Carlos a déplorablement trahi sa propre cause et son général et son armée. Aujourd'hui peut-être il se voit réduit à négocier pour pouvoir traverser le territoire français sans gardarmes autour de sa voiture.

NOUVELLES D'ORIENT.

Nous venons de recevoir les journaux de Smyrne jusqu'au 31 août. Les nouvelles de Constantinople contenues dans ces feuilles, ne sont pas conformes à celles qu'on a reçues dernièrement par le *Castor*, et d'après lesquelles il y aurait rupture entre les puissances. Nous avons donc raison hier, d'émettre des doutes à ce sujet:

Constantinople, 27 août.

Les ambassadeurs des cinq puissances, aussitôt après le retour à Constantinople du capitaine Anselme avec la réponse négative de Méhémet-Ali, ont de nouveau assuré la Porte qu'ils persistaient dans leurs premières résolutions, et qu'en conséquence, le gouvernement de Sa Hautesse devait rester tranquille et s'en remettre entièrement à eux du soin d'une affaire qui était devenue la leur; ils ont ajouté qu'ils pousseraient la conclusion avec activité aussitôt qu'ils auraient reçu de leurs cours respectives les dernières instructions, attendues, du reste, d'un moment à l'autre.

Le 17, l'amiral Stopford, accompagné de lord Ponsoby, est allé faire une visite au grand-visir. Dans cette entrevue, qui a duré plus de deux heures, l'amiral Stopford a assuré S. A. Chorsrew pacha qu'il attendait des instructions de sa cour pour prendre immédiatement des mesures à l'effet de forcer Méhémet-Ali à restituer la flotte ottomane.

Les ambassadeurs de France et d'Angleterre ont expédié le même jour, 17, des tartares sur les différens points de la Turquie, avec des instructions à leurs consuls respectifs, pour déjouer les intrigues au moyen desquelles Méhémet-Ali cherche à répandre le trouble et à provoquer la guerre civile au sein de l'empire.

Le 18, dimanche, il y a eu réunion des ambassadeurs des cinq grandes puissances alliées pour la solution de la question d'Orient, à bord de la corvette anglaise portant le pavillon de l'amiral Stopford et mouillée à Therapia. Cette conférence a duré plus de deux heures. On s'y est, dit-on, exclusivement occupé de la question turco-égyptienne et des moyens à employer pour obtenir de Méhémet-Ali la restitution de la flotte ottomane. Le soir, il y a eu une nouvelle réunion diplomatique au palais de Russie, à Bouvukdéré. (*Journal de Smyrne*.)

L'union des cinq grandes puissances pour la solution définitive de la question orientale se consolide chaque jour davantage, et toute espèce de dissidence semble désormais impossible. Il y a entre elles unanimité parfaite de principes et de vues, et quant à l'emploi des moyens pour arriver au but commun, il paraît qu'on est entièrement d'accord sur ce point. Ainsi tout fait espérer que cette malheureuse affaire ne tardera pas à avoir un terme.

est le temps où l'art n'avait qu'une seule patrie, où de Séville à Harlem, tous les peintres étaient frères, où un roi absolu comme François Ier appelait auprès de sa personne, Primitice, sans lui demander son extrait de naissance, où l'empire universel de l'art enfin, était bien divisé par le caractère national des écoles diverses, mais non point par de sottes limites politiques qui n'y ont rien à déterminer; heureux temps où il n'y avait point de salons d'exposition et partant point de critique à retour périodique comme les comètes, et où l'on aurait pu si une centaine de propriétaires fort estimables s'étaient réunis pour voter en même temps des sommes à peu près égales pour l'encouragement des arts et de la race bovine!

Pour ce qui nous regarde, notre critique nous a été si violemment reprochée, que nous avons pris cette année la résolution de ne parler que de quelques œuvres capitales et d'abandonner le reste au jugement de plus intrépides confrères. Mais quelques amis, car nous en avons, tout méchant que nous sommes, nous ont détourné de ce dessein et nous ont fortement conseillé de ne pas quitter la partie. Peut-être trouverait-on qu'il y a quelque fatuité de notre part, à penser que notre critique a produit un tel effet. Nous le voudrions de tout notre cœur; mais comment n'y attachions-nous pas quelque importance quand nous voyons les haines que notre compte-rendu du dernier salon de Bruxelles, a excitées contre nous? et l'on sait pourtant si nous avons tâché d'être juste, si nous nous sommes pressés de distribuer l'éloge quand notre conscience nous l'a permis, si nous avons pris des biais, si nous avons épuisé tout le formulaire des périphrases pour dispenser le blâme. Rien de tout cela ne nous a réussi auprès de quelques artistes; nos plus innocentes paroles nous ont été imputées à mal. Le plus curieux de tous les blessés que nous avons laissés sur le champ de bataille dans notre feuilleton, c'est assurément un peintre fort distingué d'ailleurs, au mérite duquel nous avons rendu pleine justice, lequel, dès qu'il nous aperçoit dans la rue prend le haut du pavé, comme on se détourne d'une bête malfaisante, ou s'il nous voit entrer dans un salon, saisit son chapeau, s'enfuit et court encore. Quand la rancune en est arrivée à cette phase d'invétération, elle est respectable et l'on aurait mauvaise grâce à s'en fâcher.

Qu'avons-nous fait pourtant lors de l'exposition de 1856? Certes, nous avons pu nous tromper, et nous pourrions même signaler par ci par là dans notre compte-rendu, quelques erreurs involontaires. Mais en somme, on ne peut que nous reprocher de nous être montré plus difficile à contenter que la critique de presque tous les autres journaux. Libres d'engagemens vis-à-vis de tous les artistes, nous n'en avons ménagé aucun, et nous ne leur avons pas marchandé le blâme quand nous avons eu devoir le faire. Il en est qui ont été assez hommes d'esprit pour nous en avoir gré et pour nous le dire. Les autres ont vu dans notre compte-rendu une dose plus forte de critique que partout ailleurs, et ils en ont conclu que nous leur en voulions. Le pauvre refuge, en vérité, et se peut-il que les artistes y re-

Les cinq ambassadeurs ont successivement reçu de leurs cours respectives les dernières instructions relatives aux arrangements à prendre pour mettre fin au déplorable différend qui existe entre la Turquie et l'Égypte, et le 20 ils ont fait collectivement notifier à la Porte, par l'entremise de leurs premiers drogman, que les cinq cabinets persistaient dans leur première résolution déjà connue du gouvernement de sa hautesse, et étaient fermement décidés à prendre toutes les mesures nécessaires pour forcer Méhémet-Ali à accepter leurs conditions dans le cas où il s'obstinait encore à refuser son adhésion à l'accommodement qui lui est proposé par la haute alliance, d'autant plus que cet accommodement le place dans une position aussi favorable que les circonstances et les exigences de la politique européenne le comportent.

À la suite de cette notification, il y a eu grand conseil qui a duré toute la journée. (*Idem.*)

On écrit de Constantinople, 25 août, à la *Gazette d'Augsbourg*:

Dans la dernière semaine la Porte adressé à l'amiral Roussin et à lord Ponsoby la question s'ils ne trouvaient pas à propos d'éloigner les vaisseaux européens des Dardanelles, afin d'éviter toute complication entre les grandes puissances. Les deux ambassadeurs ont répondu dans le même sens.

L'unanimité de vues qui règne en ce moment entre ces puissances, rend cet éloignement inutile, et une complication est à supposer. Du reste, la présence des flottes réunies est nécessaire pour maintenir l'équilibre, même par rapport aux conférences actuelles. Mais les plénipotentiaires n'ont pas l'intention d'appeler leurs flottes à Constantinople, aussi leurs vœux se bornent-ils à ce que la voie qui mène à cette capitale reste ouverte à tous, ou reste fermée à tous.

On écrit de Constantinople, 24 août:

La note par laquelle la Porte a invité les cinq puissances à donner plus d'effet à son intervention contre Méhémet-Ali est ainsi conçue:

« Il est connu qu'après l'avènement au trône du sultan, il avait accordé son pardon au pacha d'Égypte, Méhémet-Ali, et qu'il avait même voulu lui concéder l'hérédité de l'Égypte.

« Déjà un commissaire était chargé de négocier avec lui sur cette base, quand les représentans des grandes puissances notifièrent dans une note à la Porte, qu'en suite d'une convention commune de leurs gouvernemens respectifs ils étaient chargés de négocier et de régler l'affaire d'Orient.

« La Porte se trouva invitée à en informer aussitôt Méhémet-Ali. Mais tandis qu'elle attendait tranquillement l'effet des ouvertures que les cinq puissances feraient en même temps à Méhémet-Ali, celui-ci a élevé ses prétentions jusqu'à exiger l'hérédité de toutes les provinces qui se trouvent sous son administration. En même temps il a fait savoir qu'il voulait faire dépendre la reddition de la flotte ottomane de l'accomplissement de ses desirs, comme il demandait des changemens dans les hauts emplois, dont la collation n'appartient qu'à la volonté souveraine du sultan, et enfin il s'était encore permis d'adresser des lettres séditieuses aux visirs de la Roumélie et de l'Anatolie pour les exciter à la révolte.

« Comme cette conduite du pacha d'Égypte devait être considérée comme une violation de la fidélité qu'il doit à son souverain, la Porte souhaite que, après que les grandes puissances auront pris à elles de mettre un terme à la lutte terrible engagée avec lui, elles portent leur attention sur le moyen, pour engager le pacha d'Égypte à rentrer dans le devoir, à rendre la flotte ottomane, renoncer à l'hérédité de la Syrie, ainsi qu'à la prétention non fondée de faire démettre le grand-visir Chorsrew pacha, et s'abstienne de s'approprier les provinces fidèles et soumises à la Porte, et attende en paix les dispositions que les grandes puissances préparent et trouveront bon de prendre ensemble, et qui auront pour suite la consolidation du trône du sultan.

La Haute-Porte prie donc les hauts représentans de donner communication du présent à leur cours, de demander à ce effet les instructions nécessaires, et d'en informer ensuite la Porte. »

NOUVELLES DE HOLLANDE.

On écrit d'Amsterdam, le 14 septembre:

MM. Rogier, gouverneur de la province d'Anvers; Cateaux-Wattel, président de la chambre de commerce d'Anvers; Lesoinne, président de la chambre de commerce de Liège et Cans, membre de la chambre de commerce de Bruxelles, sont arrivés en cette ville.

Cette semaine-ci, on a fait sur le chemin de fer d'Amsterdam à Harlem, plusieurs nouveaux essais qui ont été couronnés d'un plein succès. Avant-hier, on a fait l'essai du service ordinaire, c'est-à-dire comme il se fera régulièrement, et cet essai a prouvé que l'entreprise est parfaitement organisée. Le trajet à

Harlem a été accompli en trente minutes, et le retour s'est fait en 25. La locomotive a remorqué sept waggons remplis de monde.

Le prix des places seront de 1 fl. 20 c. pour les diligences, de 80 cents pour les char-à-bancs de 40 cents pour les waggons.

Pour autant que des circonstances inattendues ne s'y opposent, il paraît que le service public du chemin de fer vers Harlem commencera le 22.

On nous écrit de La Haye, 15 septembre, que S. M. vient de mettre au traitement de non activité trois officiers supérieurs et un grand nombre de capitaines. (*Avondbode.*)

BELGIQUE. — Bruxelles, le 16 septembre.

M. le prince Joseph de Chimay, nommé ministre plénipotentiaire de Belgique à La Haye, est arrivé à Bruxelles et descendu à l'Hôtel de France. Il se rendra en Hollande après avoir passé une quinzaine de jours en notre capitale.

Le grand tableau de M. Decaisne, de Paris, représentant la Belgique couronnant ses plus illustres enfans, a été placé hier à l'exposition vis-à-vis de celui de M. Wauters, où il attire beaucoup l'attention du public.

Bruxelles, le 16 septembre. — (5 heures). — A cause du dimanche, nous n'avons point de cote de Paris. Les journaux et les correspondances ne nous apportent pas encore la nouvelle de l'entrée de don Carlos en France, mais voici des renseignements sur le lieu qu'il occupait d'après la dernière dépêche télégraphique:

« Urdach est un misérable hameau espagnol, sans ressource, sans défense, qui est à Estella à peu près ce qu'Estella est à Madrid. Mais Urdach touche à l'extrême frontière, devant le village français d'Anbina, et quelques pas suffisent au royal soldat de Notre-Dame-des-Sept-douleurs pour atteindre un refuge assuré sur le sol hospitalier de la France. »

La liquidation du jour était des plus importantes, elle s'est opérée avec beaucoup de facilité; mais elle a d'abord ralenti le mouvement des affaires. Le cours de l'actif espagnol s'est soutenu à l'ouverture tel qu'il était resté hier au soir à la *Société des Fonds Publics* (26 1/2), mais une reprise subite a porté le prix à 26 5/4 et 27. Très demandé, point de vendeurs. On cote ce dernier chiffre A. on a fait 27 1/8 et l'on ferme 27 cours.

Les primes à toutes échéances ont suivi l'impulsion, celles à un mois sont cotées 29 dont 1 1/2 A. La reprise que nous signalons est attribuée à des nouvelles favorables, arrivées à Paris, après la fermeture des boîtes, et transmises ici par voie extraordinaire.

Les valeurs nationales étaient mieux, il y avait des demandes pour plusieurs. La hausse des obligations espagnoles ramenant des capitaux, favorisera les actions industrielles:

Fonds de l'Etat: dette active 2 1/2 p. c. 35 1/2 P., 5 p. c. 101 5/8, 4 p. c. 92 5/8 A., 5 p. c. 71 3/4. Société Générale titres en nom B. 70 A., Société de Mutualité 1052 30 (105 1/4) A.

MARCHÉ DES BUILES.

Il ne s'est rien traité en huiles, voici comment les cours peuvent être fixés: huile de colza comptant fl. 48, septembre et octobre 47 5/4, huile de lin fl. 44 1/4.

Anvers, deux heures 5/4 — par voie télégraphique — Ardoin 27 3/4 fl.

LIÈGE, LE 17 SEPTEMBRE.

Les églises de Liège recèlent plusieurs objets d'art remarquables, et dont la plupart des habitans de cette ville ignorent l'existence ou le mérite. Voici quelques indications sur plusieurs de ces tableaux, statues et bas-relief, qu'on ne lira pas sans intérêt:

A ST.-PAUL (LA CATHÉDRALE).

1. Un grand tableau représentant *l'Assomption*, par Gérard Lairesse, peintre liégeois. C'est une savante composition, riche de couleur et d'un beau dessin.

2. *Le Baptême de Jésus-Christ* par St.-Jean, de Carlier, peintre liégeois. C'est une belle composition, d'un dessin pur et d'un coloris vigoureux.

3. *Saint Charles Borromée à genoux priant pour les pestiférés de Milan*, par Bertholet, peintre liégeois. C'est un tableau de moyenne dimension, d'un dessin pur et d'une belle couleur.

4. Une *Scène du Calvaire* et *l'Adoration des Mages*, par Bertholet. Ces deux tableaux, d'une égale dimension, ne laissent rien à désirer pour la composition et la couleur.

5. *Dissertation des quatre docteurs de l'église* (St.-Ambroise, St. Jérôme, St.-Grégoire et St.-Augustin) sur *l'Écrituriste*, par Ommelin, peintre de l'école flamande.

6. *Un Christ en bronze* placé au-dessus de la porte principale de la cathédrale, par Delcour, sculpteur liégeois. Dans son origine, il était placé sur un socle de marbre au-dessus de la pile centrale du pont des Arches, où ce chef-d'œuvre de sculpture devait produire un bien meilleur effet. Aujourd'hui il est mal éclairé et presque inaperçu.

7. *Un Christ au tombeau*, par Delcour. Cette statue est considérée comme une des plus belles productions du ciseau de ce grand artiste.

8. Deux bas-reliefs en marbre, le premier représentant *les adieux des deux princes des apôtres allant au martyre*,

viennent toujours! Nous nous sommes montré plus sévère: en raison de l'extrême indigence que nous voyons autour de nous et dont nous espérons les funestes effets. L'événement sensible nous avoir donné gain de cause, et M. le ministre de l'intérieur, tout le premier, dans l'instruction signifiée de son nom que les journaux ont publiée deux ou trois jours avant l'ouverture du salon, paraît avoir eu à cœur surtout d'arrêter le torrent d'enthousiasme dangereux qui avait gagné, il y a trois ans, jusqu'à la commission elle-même. Il lui recommanda de ne désigner pour le Musée national que les œuvres d'un mérite éminent. Il imagine un autre système de récompenses à raison de l'abus qui en a été fait, et il regrette l'indigence qui a présidé aux acquisitions de 1856. Aussi s'est-il mis en mesure de répondre aux reproches qu'on pourrait lui faire de ne pas encourager les arts en faisant six commandes, dont l'une surtout, l'achat de la statue de St. Siméon, fait le plus grand honneur à son goût, et il se réserve de se montrer difficile pour toutes les futures acquisitions qu'on pourrait lui proposer.

Cette instruction de M. le ministre de l'intérieur nous soulage d'un grand poids, et quoique sans doute il n'ait pas songé à nous en la rédigeant, nous nous promettons bien d'en faire notre profit. Puisqu'on taxe si souvent de ministériales nos confrères du premier étage de ce journal, nous voulons être ministériel à notre tour. Car l'instruction de M. de Thiers nous implicitement notre éloge, à nous qui nous sommes montré en 1856 plus sévère que pas un, et nous nous conformerons à la sage règle de conduite qu'il indique. Point d'indulgence coupable, qui retient le talent dans les langages de la médiocrité; mais une rude franchise qui fait mal d'abord, mais qu'on reconnaît juste ensuite. Appelons-en toujours de l'artiste prévenu à l'artiste revenu de son erreur. On est toujours bon juge de soi-même à distance. De près, on est toujours ou trop satisfait ou trop mécontent de soi. Quand le temps a calmé tout-à-fait la fièvre du cerveau, qu'il n'y reste plus aucune trace des préoccupations du travail, on peut se regarder et se juger soi-même. On peut même dire sans aucune espèce d'amour-propre: « Ceci n'était pas mal. Mais pour ceux qui passent devant leur œuvre, il n'y a rien d'hier, et qui, la lorgnant du coin de l'œil, se disent: Peste! l'opinion d'un jugement troussé. » Es me permettront d'en croire plutôt l'opinion d'un homme sobre que le jugement, toujours passionné d'un homme ivre. Tel est tout notre avantage sur eux; nous les jugeons à jeun, avec le désir de bien juger; car ils doivent bien supposer que nous tenons à ne pas dire de sottises.

Nous bornerons ici pour aujourd'hui notre carrière. Ce qui précède peut être considéré comme l'avant-propos de notre examen détaillé du salon. N'ayant eu personne à nommer, nous n'avons mécontenté personne. Nous mettons à un autre jour le début des critiques nominatives que quelques esprits mal faits regardent comme outrage de personnalités.

(Indépendant.)

le second représentant Jésus-Christ donnant les clefs à St-Pierre, par Delcour.

9. Deux médaillons en marbres représentant les têtes de St-Pierre et de St-Paul, en bas-relief, par Delcour.

10. Un Christ en croix, de proportion colossale, placé au-dessus du fronton du maître-autel. Cet ouvrage de Delcour est exécuté en bois.

11. Deux statues, l'une représentant la Ste.-Vierge et l'enfant Jésus; l'autre St.-Jean baptiste, par Delcour. Il paraît que ce sont les derniers ouvrages de ce célèbre sculpteur.

12. Une statue en marbre représentant la Ste.-Vierge ayant près d'elle l'enfant Jésus debout placé sur un piédestal, par Henard (Le Chartreux).

13. Deux bas-reliefs en marbre blanc, l'un représentant le buste de la Ste.-Vierge, l'autre celui de Jésus-Christ. Ces bas-reliefs sont ornés, dans leur pourtour, d'un riche encadrement sculpté.

A St.-Denis, il y a deux statues en marbre représentant, l'une la Ste.-Vierge avec l'enfant Jésus, l'autre un St.-évêque, attribuées au ciseau de Delcour, mais d'un travail inférieur aux autres productions de cet artiste.

A St.-Nicolas, il y a un Christ en croix, de proportion colossale, sculpté en bois, par Delcour.

A Ste.-Croix, il y a deux statues sculptées en bois de grandeur naturelle, l'une représentant le Christ garotté à la colonne et flagellé, l'autre, une Vierge de douleur, par Erard.

A St.-Martin, il y a dix médaillons en marbre ou sont exécutés en bas-relief divers sujets symboliques de l'Eucharistie. Ils sont placés à la chapelle du St.-Sacrement.

A St.-Aatoine, il y a une Chaire de Vérité, exécutée en entier sur les dessins de Delcour, dont il a sculpté tous les bas-reliefs et ornemens qui la décorent; la frise du couronnement, ornée de têtes d'anges et de chérubins, est disposée avec tant d'art que rien n'est surchargé.

Elections communales de Verriers du 16 septembre.

RÉSULTAT DU PREMIER SCRUTIN.

Nombre des votans : 131 à l'hôtel-de-ville et 140 à la salle de spectacle; en tout 271 votans. Majorité absolue 146 voix.

MM.	Hauzeur a obtenu	134	108	242.
Lejeune	115	108	223.	
David-Kelleter	71	85	154.	
Vandresse	66	63	129.	
Armand Simonis	75	44	119.	
Cornet-Muller	58	55	93.	
Desart	56	56	92.	
Herla	51	40	91.	
Modion-Bosard	33	42	76.	
L.-J. Davignon	22	21	43.	

En conséquence, MM. Hauzeur, Lejeune et David-Kelleter ayant seuls obtenu la majorité, sont proclamés conseillers de séance. On va procéder à un nouveau tour de scrutin entre MM. Vandresse, Simonis, Cornet-Muller et Desart.

Au second tour de ballottage, MM. Armand Simonis et Vandresse ont obtenu chacun 117 suffrages, Cornet-Muller 113, Desart, 71. En conséquence, MM. Simonis et Vandresse ont été proclamés conseillers.

Le premier tour de scrutin pour remplacer M. Davignon, démissionnaire, n'ayant pas produit la majorité absolue, il est procédé à un scrutin de ballottage entre MM. Davignon et Herla. M. Davignon l'a emporté sur son concurrent.

Vendredi dernier M. le conducteur des mines, Defize, en visitant, en compagnie d'un élève de l'école des mines de Liège, la houillère dite Bure-aux-Chevaux, appartenant à M. Beco, de Chokier, et dépendante de sa concession de Balzard la Lore, a eu le malheur de communiquer la flamme de sa chandelle au gaz hydrogène qui s'était accumulé dans une petite montée; l'inflammation du grisou lui a brûlé tout le cou et une partie de la figure; l'élève des mines qui se trouvait en ce moment derrière lui, en a été quitte pour un favori et une partie de sa chevelure.

L'épouse de M. Julin, orfèvre, en cette ville, mère déjà de six enfans du sexe masculin, vient de donner le jour à un septième fils, bien robuste et bien portant. Nous apprenons que le père va adresser une requête pour prier S. M. de daigner tenir cet enfant sur les fonds de baptême.

La chute d'une pierre de voûte, appelée Cloche, survenue hier soir dans les travaux de la houillère du Val-Benoit, a failli coûter la vie à deux mineurs, qui furent momentanément étouffés sous elle; mais grâce à la promptitude des secours qui ont été administrés à ces deux ouvriers, mariés et pères de familles, on a tout lieu d'espérer qu'ils en seront quitte pour quelques contusions légères.

L'adjudication de la démolition du Pont de la Boverie a eu lieu samedi à l'Hôtel du gouvernement de la province. Trois soumissions ont été présentées, savoir, par M. J. Lhonneux pour la somme de fr. 55,000; par M. Franck, pour fr. 40,000, et par M. J. Carlier pour fr. 50,000.

On répare en ce moment la grand-route entre Liège et Oreye. Mais on laisse la nuit, sans lanterne, des tranchées du chemin ouvertes, ce qui a déjà occasionné des accidens. Nous croyons devoir signaler cette négligence à l'autorité compétente.

Ce qui se passe aux frontières d'Espagne préoccupe tous les esprits; l'intérêt des porteurs d'obligations de ce pays, se joint ici à la politique générale, pour exciter l'attention. Don Carlos était de nom, le héros du drame sanglant et incendiaire qui touche à son dénouement. Le bruit répandu que le prétendant s'était réfugié sur le territoire français a pris de la consistance depuis hier. Les nouvelles qui nous arrivent de Paris, dans peu d'instans, le confirmeront peut-être officiellement. Il est hors de doute, même pour les partisans les plus prononcés de don Carlos, que cet événement ne peut tarder à s'accomplir. Il levera le dernier obstacle à la pacification générale, si toutefois on excepte la question de l'Orient, que tout annonce aussi devoir se terminer par des négociations.

Les affaires de la Péninsule menées à bonne fin, il restera à examiner dans l'intérêt des créanciers, les ressources qui restent pour faire face à l'énormité des dettes accrues par les désastres de la guerre civile, et si cette guerre, elle-même n'a pas, malgré ses fléaux, poussé la nation espagnole vers le progrès civilisateur. Ces questions auront plus d'actualité dans quelques temps.

(Commerce belge.)

On lit dans l'Echo du Luxembourg :

Les fonctionnaires, destitués dans le grand-duché, continuent presque tous à ignorer les motifs de leur destitution. Plusieurs d'entre eux, qui n'ont pas pris plus de part aux affaires politiques que tous les Luxembourgeois, s'étaient présentés chez M. Hassenpflug, afin de lui donner toutes les explications désirables sur leur conduite; ils n'ont pas même pu avoir audience. D'autres se sont rendus à La Haye; ils sont revenus sans avoir vu le roi.

On sait dans le pays que, d'après la ligne qui sépare le Luxembourg allemand et le Luxembourg belge, les deux villes de Bastogne et de Houffalize tombaient dans le rayon réservé; c'était pour elles une question vitale qu'en sortir: elles avaient fait des démarches à Bruxelles pour obtenir que cette exemption, d'ailleurs si bien fondée, leur fut accordée. Nous apprenons d'une manière positive, qu'elle vient d'être accueillie et que M. le ministre des finances attend le retour du roi pour soumettre à sa signature l'arrêté d'exemption; nous nous plaisons à croire que cette mesure va diminuer pour les villes de Bastogne et de Houffalize, les pertes sensibles que leur fait éprouver le partage de la province.

On nous mande de Luxembourg qu'on y est dans la plus vive inquiétude sur les mesures que doit prendre le gouvernement grand-ducal pour les relations commerciales du pays. On craint beaucoup que la manie du gouvernement de vouloir germaniser le pays, ne le porte à des mesures hostiles à l'égard de la Belgique et excite les représailles de celles-ci. Les industries qui subsistent n'ont de débouchés qu'en Belgique; leur fermer ce pays, c'est les condamner à un anéantissement complet.

Une correspondance adressée d'Amsterdam aux journaux de Paris porte que le roi Guillaume est décidé à n'envoyer un ambassadeur en Belgique que lorsque le mode de liquidation aura été arrêté.

Le Messager de Gand annonce que le bruit s'accrédite généralement que le gouvernement a pris la résolution de venir au secours de l'industrie cotonnière en achetant une certaine quantité d'étoffes qu'il expédierait à Batavia; au moins est-il certain, dit le Messager, que M. Desmaizères, le ministre des finances, a promis formellement aux industriels de Gand qu'une partie de leurs produits serait achetée pour compte du trésor public.

La Constitutionnel des Flandres annonce qu'il cesse de paraître, et que ses abonnés, jusqu'à la fin du trimestre, seront servis par l'Organe des Flandres.

La navigation par la vapeur entre l'Angleterre et l'Amérique présente, en fait de mouvement des voyageurs, des phénomènes tout à fait inattendus. Ainsi le British Queen, qui vient de partir de Liverpool pour son second voyage à New-York, avait à bord 220 passagers, qui lui paient pour la traversée plus de 10,000 liv. st. Il a pris, en outre, des marchandises pour un fret de 5,000 liv., ce qui fait en tout 15,000 liv. st., ou 375,000 fr.

On lit dans le Journal d'Anvers :

Les quarante chanteurs Montagnards viendront nous visiter incessamment: voici leur itinéraire: Courtrai, Ostende, Bruges, Gand, Tournay, Mons, Namur, Liège, Aix, Maestricht, Louvain, Malines, Anvers et Bruxelles.

Une lettre de St-Petersbourg nous apprend que nos habiles et déjà célèbres compatriotes, MM. Servais et Henri Vieuxtemps, continuent à obtenir les plus grands succès dans la capitale de la Russie. Le premier concert qu'a donné M. Vieuxtemps, maintenant entièrement rétabli de la maladie qui l'a retenu six semaines dans un village à quelques lieues de St-Petersbourg, a rapporté à cet artiste 6,000 francs tous frais payés. Les deux ou trois concerts donnés par M. Servais lui ont valu au-delà de 12,000 fr. de bénéfice net. Le monde fashionable de St-Petersbourg s'arrache les deux artistes belges. Ils comptent y prolonger leur séjour pendant quelque temps encore.

M. Wiertz vient d'adresser la lettre suivante aux journaux de Bruxelles :

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous prévenir que le concours littéraire, annoncé depuis quelques jours, est définitivement ouvert.

« Voici le sujet à traiter : Influence pernicieuse du journalisme sur les arts et les lettres.

« L'auteur du meilleur ouvrage sur cette matière recevra pour prix le tableau présentement exposé au salon, le Corps de Patrocle disputé par les Grecs et les Troyens.

« En engageant tous les hommes de lettres à ce concours, je les prie de croire que je ne suis pas assez vain pour m'imaginer que l'œuvre que je propose pour prix soit une digne récompense d'un service rendu aux arts: je prierai le vainqueur d'accepter l'œuvre tel qu'il est, et comme un témoignage de mon amour pour les arts et les lettres.

« Or, puisque les écrivains ont la faculté de juger les ouvrages des peintres, il m'a semblé qu'on ne trouverait pas mauvais que les peintres jugeassent, à leur tour, l'œuvre des écrivains. J'ai donc résolu de former un jury d'artistes, dont je ferai partie.

« Les artistes que je prierai de m'assister de leurs lumières, et pour le talent desquels j'ai la plus profonde admiration, sont: MM. De Keyser, Wappers, Verboeckhoven, Mathieu, Wauters, Decaisne, Gallait.

« Le concours sera fermé le 1er janvier 1840. WIERTZ. »

DE LA VALEUR DE L'ARGENT A DIFFÉRENTS ÉPOQUES.

Pour bien comprendre ce que vaut une pièce de monnaie, il faut se représenter cette pièce comme une marchandise dont la valeur dépend, comme celle de tout autre, de son utilité, du cas qu'on en fait, et des demandes dont elle est l'objet. Toute marchandise augmente de prix lorsqu'elle a peu de vendeurs et beaucoup d'acheteurs: cette valeur est donc relative, c'est-à-dire qu'elle change avec le temps et les lieux; ainsi dans un pays où l'argent abonde, le métal a peu de valeur, ou, ce qui équivaut, les denrées sont plus chères.

Depuis la découverte de l'Amérique, l'abondance de ce métal ayant considérablement augmenté, sa valeur a beaucoup diminué, c'est-à-dire, qu'avec la même quantité de métal on ne peut plus acheter la même quantité de blé, de laine, de soie, etc.

Pour avoir une appréciation juste de la valeur de l'argent à une époque donnée, il faut comparer ce qu'il en coûte pour obtenir un autre produit de la nature dont le prix ne soit pas sujet à des variations dictées par le caprice ou la mode. Nos plus célèbres économistes, Say et Garnier, ont pris le blé pour terme de comparaison.

D'après Garnier, le prix du blé a été à-peu-près le même dans les temps de Solon, Démosthène, Cicéron, Néron, Valentinien III, Charlemagne; ce prix a peu varié de 1440 à 1520;

mais à partir de cette dernière année, on voit ce même prix s'élever avec une grande rapidité, en raison de la grande quantité d'or et d'argent que l'Amérique a commencé à verser en Europe.

Le tableau suivant indique la valeur de l'hectolitre de blé à différentes époques, l'argent étant supposé à 900 millièmes, titre de nos monnaies actuelles.

A Athènes, au temps de Démosthènes, l'hectolitre de blé valait	4 fr. 75 c.
A Rome, sous les consuls,	4 42
En France, sous Charlemagne,	4 24
— Charles VII,	5 90
— En 1514,	5 45
— En 1536,	2 37
— En 1610,	22 07
— En 1640,	22 68
— En 1788,	25 72
— En 1820,	24 68
— En 1859 (août)	25 00

Une observation qui mérite d'être signalée, c'est que depuis 1500 jusqu'à 1839, les prix du seigle, de l'orge et de l'avoine ont peu varié.

	Orge.	Seigle.	Avoine.
En 1510, l'hecto. valait	13 fr. 25 c.	14 fr. 72 c.	8 fr. 01 c.
En 1600, —	13 20	14 72	8 00
En 1700, —	13 15	14 60	8 00
En 1800, —	13 12	14 50	8 00
En 1859, (août)	13 72	14 84	8 56

TRIBUNAUX.

Un vieillard de soixante-quinze ans prend place sur le banc de la police correctionnelle, sous la double prévention de mendicité et de vagabondage. A la vue de ce pauvre homme, un sentiment pénible agit l'auditoire. Sa figure honnête et respectable, son dos voûté par l'âge et les fatigues, le délabrement de ses habits, tout chez lui inspire l'intérêt et fait naître de dououreuses réflexions.

Aux questions de M. le président, ce vieillard déclare se nommer Jean Nodier.

M. le président. — Convenez-vous avoir demandé l'aumône et être en état de vagabondage?

Le prévenu. — Oui, monsieur; si je suis en vagabondage, c'est que je n'ai pas un endroit où reposer ma tête, et si j'ai demandé l'aumône, c'est que je n'avais pas de pain et que je mourais de faim!

M. le président. — Est-ce que vous n'avez aucun moyen d'existence?

Le prévenu. — Je n'en ai plus depuis qu'il m'est impossible de travailler. Je suis bien vieux, comme vous voyez; je n'ai plus de forces. J'ai quitté le pays pour venir à Paris, parce que je croyais que dans une grande ville comme celle-ci on trouve toujours un morceau de pain à gagner, et qu'il est impossible de mourir de faim.... Je m'étais bien trompé.... Malgré mon âge et ma misère, je n'avais pu ramasser que trois sous quand on m'a arrêté.... Faites de moi tout ce que vous voudrez, messieurs, je m'en rapporte à votre humanité.... Je ne veux qu'un lit pour dormir et du pain pour exister.... ça ne doit pas être bien difficile.

M. le président. — Est-ce que vous n'avez aucun parent qui puisse prendre soin de vous?

Le prévenu. — Quand on est vieux et pauvre, on est à la charge de tout le monde... les parens ne vous reconnaissent plus, les parens sont souvent plus durs que les étrangers.

L'agent qui a arrêté le pauvre vieillard est appelé comme témoin.

« Cet homme tendait la main aux passans, dit le témoin; il demandait de quoi avoir du pain, disant qu'il n'avait pas mangé depuis longtemps. Quelqu'un m'indiqua à lui comme étant agent de police et lui dit qu'il s'expédiait à se faire arrêter. Alors il vint à moi de lui-même et me fit part de sa malheureuse situation; je lui fis observer que la mendicité était un délit: « Je le sais bien, me répondit-il; mais que voulez-vous que je devienne? Je n'ai ni pain ni asile; je n'ai pas mangé depuis hier, et voilà trois nuits que je couche dans la plaine Saint-Denis. Arrêtez-moi, je vous en prie, je serai moins à plaindre. » C'est alors que je le conduisis chez le commissaire de police. »

Le tribunal le condamne à 24 heures d'emprisonnement, et ordonne qu'à l'expiration de sa peine il sera conduit au dépôt de mendicité de St-Denis. Quelques personnes charitables font passer de légers secours d'argent à Nodier, qui remercie avec effusion en versant des larmes abondantes.

La pomnade du célèbre Dupuytren préparée par M. Mallard, pharmacien à Paris, est devenue le cosmétique à la mode; cette préférence est assez justifiée par son admirable efficacité pour arrêter la chute de la chevelure. (Voir notre n° du 14 septembre, aux annonces.)

VILLE DE LIÈGE.

VOIRIE. — Règlement sur les bâtisses.

Le collège des bourgmestres et échevins, vu le règlement sur les bâtisses et constructions diverses arrêté par le conseil communal le 30 août dernier et publié le 6 septembre courant;

Considérant qu'il est du devoir de l'administration de ne négliger aucun moyen d'instruire les habitans des formalités qui leur incombent;

Considérant que ce règlement impose des obligations qui n'étaient pas prévues par les réglemens antérieurs sur la matière;

Appelle spécialement l'attention sur les dispositions suivantes :

1. Il faut une autorisation préalable :

A. Pour exécuter, réparer, changer ou démolir toute construction ou clôture attenante à la voie publique ou même déca jus qu'à la distance de huit mètres (art. 1er.)

B. Pour barrer la voie publique, y faire des tranchées, y poser des échelles à bâtir ou y effectuer tout dépôt de matériaux, décombres ou objets quelconques. (Art. 3.)

C. Pour badigeonner, crépir ou plâtrer les façades et autres constructions longeant la voirie. (Art. 86.)

D. Pour établir, reconstruire ou changer des âtres de foyer, des foyers, fourneaux et tuyaux de cheminée, des puits et citernes, des égouts et embranchemens d'égouts, des puisards et fosses d'aisance. (Art. 92.)

2. Les demandes doivent être adressées sur papier timbré au collège des bourgmestres et échevins. (Art. 5.)

3. Lorsqu'il s'agit de construction ou de reconstruction complète ou partielle d'une façade, on doit joindre à la requête un plan en double, dessiné correctement à l'échelle de 2 centim. par mètre et signé par le demandeur. Il représentera distinctement les saillies de la construction projetée, ainsi que les cordons et corniches des bâtimens y attenants, par une coupe de la façade ou tout autre détail de construction. (Art. 5.)

4. S'il s'agit de montres ou vitrines, il doit également en être fourni un dessin en double. (Art. 63.)

5. Indépendamment de l'autorisation susmentionnée, on ne peut commencer les travaux de construction ou reconstruction totale ou partielle des façades des murs de clôture, grilles et trottoirs longeant la voie publique qu'après que l'acte d'autorisation a été visé au bureau des travaux publics, s'il s'agit d'un alignement, qu'après que l'architecte de la ville ou l'un des inspecteurs des travaux publics se sera transporté sur les lieux et y aura tracé l'alignement prescrit par l'autorisation (art. 7.)

6. En outre, on doit donner avis du jour où les travaux commenceront lorsqu'il s'agit de démolir, réparer ou reconstruire la partie d'un mur de face d'une propriété sur laquelle est attaché soit une inscription du nom de la rue, soit un bras de fer ou une console servant à l'éclairage public. (Art. 88.)

7. Les façades ne peuvent être peintes que de l'une des couleurs dont les échantillons se trouvent déposés au bureau des travaux publics (où ils sont soumis à l'inspection du public) et qui se composent de nuances comprises entre la couleur pierre de sable et vert-réséda-clair. (Art. 86.)

8. Enfin, les contraventions sont constatées à charge non-seulement des propriétaires ou locataires, mais encore des entrepreneurs, architectes, maîtres-maçons ou individus chargés de l'exécution ou de la direction des travaux.

Liège, le 15 septembre 1859. Le bourgmestre, J. J. THAAEN.

THEATRE ROYAL DE LIÈGE.

Aujourd'hui mardi 17 septembre, abonnement courant, deuxième débuts de Mmes Boucher et Bernard, 5^e de M. Warnier. La PIE VOLEUSE, opéra en 3 actes. — Le GARDIEN, vaudeville.

L'administration a l'honneur d'informer le public que deux loges ouvertes, ainsi que trois baignoires sont libres, avec jouissance du droit d'utulaire.

ETAT CIVIL DE LIEGE DU 15 SEPTEMBRE.

Décès : 2 garçons, 1 fille, 1 homme, 1 femme, savoir : François Lambert Joseph Waseige, âgé de 82 ans, prêtre, derrière St-Denis. — Marie Anne Braby, âgée de 58 ans, place St-Paul, épouse de Lambert Jean Joseph Vandevelden.

Du 16. — Naissances : 6 garçons, 4 filles. Décès : 1 garçon, 1 fille, 1 homme, 2 femmes. Henri Joseph Frérard, âgé de 26 ans, journalier à Vaux-sous-Chevremont, époux de Marie Joseph Simonis. — Isabelle Forgeur, âgée de 73 ans, sans profession, rue des Tournours, veuve de Pierre Joseph Delbrouck. — Elisabeth Delzop, âgée de 45 ans, sans profession à Herstal, épouse de Joseph Gola.

ANNONCES.

HUITRES ANGLAISES, chez HARDY, rue du Stockis.

UNE DEMOISELLE ayant dirigé pendant deux ans la grande classe d'une des premières pensions de Paris, enseignant, outre tout ce qui constitue l'éducation d'une demoiselle: le Piano, le Chant et la Langue Allemande désire se placer comme INSTITUTRICE. — S'adresser, sous les Initiales P. B., au bureau de cette feuille.

A VENDRE à des conditions avantageuses, DEUX MAISONS au centre de la ville, restaurées à neuf, et un TERRAIN de 120 mètres, entouré de murs y communiquant et très-propre à y construire un vaste atelier, on vendrait au choix l'une ou l'autre de ces maisons avec le TERRAIN. Ces maisons sont aussi A LOUER.

S'adresser à M. le notaire BERTRAND, et à l'Anneau d'Or, Derrière l'Hôtel-de-Ville.

A LOUER pour en jouir de suite une BELLE MAISON avec grand jardin, écurie, remise, situés place derrière St-Paul, N° 451. S'adresser à la maison voisine n° 450.

ADJUDICATION DEFINITIVE.

Samedi 21 Septembre 1859, à 10 heures du matin,

M. Schmidtborn fera vendre, en l'étude et par le ministère de M^e BIAR, notaire, place St.-Paul à Liège,

LA PROPRIÉTÉ

DITE

L'USINE MARCHE,

Située entre les communes de Chokier et des Avirs,

Consistant en bâtiments d'habitation, fabrique, magasin, souterrains magnifiques, remise, le tout très-solidement construit et bien distribué, avec environ 5 hectares de cour, jardins, terrasses, bosquets, étang et vergers contigus, très-rapproché de la Meuse, et joignant à la grande route de Liège à Huy.

Il sera accordé des facilités pour le paiement du prix. On peut voir cette propriété tous les jours.

VENTE VOLONTAIRE.

LUNDI 23 Septembre 1859, à 5 heures de l'après-dînée,

Le notaire MOXHON vendra aux enchères, en son étude, rue Hors-Château, à Liège,

UNE MAISON,

cour et arrière-bâtiment, sise à Liège, faubourg Saint-Gilles, n° 291, avec Terrain en amont, propre à bâtir, de 5 mètres de face sur environ 41 mètres de profondeur, joignant vers Saint-Gilles à M. Henri Parent, vers Liège à M. le major Biochouse.

S'adresser pour connaître les titres et conditions audit notaire MOXHON.

PROVINCE ET INSPECTION DE LIÈGE.

VENTE

COUPES DE BOIS DOMANIAUX ; DE L'ORDINAIRE 1840.

Il sera procédé aux ventes des Coupes de Bois Domaniaux de l'ordinaire 1840, savoir :

1° Le Lundi 5 septembre 1859, à 10 heures du matin, en l'étude de M^e GRÉGOIRE, notaire à Huy, à la Vente des Coupes situées dans l'arrondissement de Huy;

2° Le Lundi 14 octobre 1859, à dix heures du matin, au palais de justice, à Liège, pardevant M^e PARMENTIER, notaire, à la Vente des Coupes situées dans l'arrondissement de Liège;

3° Et le Mardi 29 octobre 1859, à dix heures du matin, en l'étude de M^e VOISIN, notaire à Verviers, à la Vente des Coupes situées dans l'arrondissement de Verviers.

On peut obtenir tous renseignements dans les bureaux des agents forestiers.

Liège, le 5 septembre 1859.

L'inspecteur des eaux et forêts des provinces de Liège et de Limbourg, DUCHESNE l'aîné.

ODONTINE

Composée par M. PELLETIER, membre de l'Académie royale de médecine, professeur à l'école de pharmacie de Paris, inventeur du Sulfate de Quinine. Ce nouveau dentifrice, solide, d'une odeur et d'une saveur agréables, joint à la propriété de blanchir les dents celle d'en conserver et durer l'émail, ainsi que d'en prévenir et arrêter la carie.

L'ELIXIR

qui l'accompagne, composé d'après les mêmes principes, calme les douleurs, fortifie les gencives, détruit la fétidité de l'haleine et donne à la bouche une fraîcheur des plus agréables. Les personnes exposées à l'humidité, celles qui habitent les bords de la mer, les marins surtout, ne sauraient trop faire usage de ces dentifrices qui, en neutralisant l'action des vapeurs salines et muriatiques, s'opposent à la prompte altération des dents.

Dépôts à la pharmacie de M^{me} JANNE-JANSSON, à LIÈGE.

DÉPOT de CHARBON MAIGRE, 1^{re} qualité, de la houillère de Wandre, chez M. OLIVIER, près la Barrière à Herstal. On peut adresser les commandes à Liège, coin de la rue de la Régence, N. 1, chez M. Jos. GALOPIN, directeur de ladite houillère, ou chez MM. les commissionnaires.

Le 2 octobre prochain,

A 10^h HEURES DU MATIN,

Me. DUSART, NOTAIRE ALLIÉGE,

VENDRA AUX ENCHÈRES,

en son étude, rue Féronstrée,

LES IMMEUBLES,

DONT LA DÉSIGNATION SUIT ; SAVOIR :

Premier lot.

Une BELLE FERME, en très-bon état, située à Haneffe, en Hesbaye, à 4 lieues de Liège, avec 105 bonniers 10 verges grandes cinq petites, de jardin, prairie, terre, détenue par les demoiselles Prévinaire;

2e. lot. — Une PIÈCE DE TERRE située assez près des hayes de Donceel, contenant 1 bon. 5 v. gr. 16 p.

3e. lot. — Une autre près des hayes de Donceel, contenant 8 v. gr. 16 p.

4e. lot. — Une autre située dans la commune de Donceel, dans la campagne traversée par le chemin tendant de Seraing à Limont, contenant 14 verges gr. 6 p.

5e. lot. — Une autre dans la campagne de Verlaine, vers le Frenay, contenant un bonier 11 verges gr. 19 p.

6e. lot. — Une autre sise en lieu dit Elle May, près du hameau d'Oudoumont, commune de Verlaine, contenant 4 verges gr. 1 p.

7e. lot. — Une PIÈCE DE TERRE située sur la commune de Donceel, dans la campagne, vers Bovenistier, d'une contenance de un bonier 2 verges gr. 4 p.

8e. lot. — Une autre située sur la commune de Viemme, au Buisson des Fous, contenant 9 verges gr. 5 p.

9e. lot. — Une autre, près de la précédente, contenant 15 verges gr. 19 p.

10e. lot. — Une autre, situé à Dommartin, commune de St-Georges, vis-à-vis de la ferme dite Delavaux, contenant 19 verges gr. 15 p.

Toutes ces pièces sont aussi exploitées par les Dlls. Prévinaire.

11e. lot. — Un PRÉ situé à Dommartin, commune de St-Georges, en lieu dit Culot, contenant un bonier détenu par M. Andernack.

12e. lot. — Une PIÈCE DE TERRE et PRÉ, située en la commune de St-Georges, en lieu dit sur les Bois, contenant 2 bonniers 10 verges gr., détenue par le sieur Paquay.

13e. lot. — Une PIÈCE DE TERRE, située à Horion, au lieu dit les Longs-Prés, entre Horion et Lexhy, contenant un bonier 17 verges gr. 6 p., détenue par M. Henri-Antoine-Guillaume Gerardon.

14me. lot. — UNE PIÈCE DE TERRE de 7 verges grandes, située en lieu dit sur les Monts, commune de Haneffe.

15me. et dernier lot. — Une AUTRE de un bonier 15 verges grandes, dans la campagne du Gros-Bour, commune de Haneffe; ces deux dernières pièces sont exploitées par Jacques-Joseph Orban, fermier, à Haneffe.

S'adresser audit notaire pour voir les titres et conditions.

LIBRAIRIE DE J. J. LARDINOIS,

RUE DEVANT-LES-CARMES, N. 584-44, A LIÈGE.

Journées Mémorables de la Révolution française, racontées par un père à ses fils, ou récit complet des événements qui se sont passés en France, depuis 1787 jusqu'en 1804 : par le vicomte WALSH, auteur des Lettres Vendéennes, et du Tableau des Fêtes Chrétiennes. 2 beaux vol. in-8°, ornés de portraits. Prix 4 frs. (L'édition française coûte 28 francs.)

Voyage ou mes Vacances en Italie. Beau vol. in-8°, avec estampes, 2 fr. — Le même in-12, 1 fr. 50 c.

Louis-le-Pieux et son siècle; par Frantini, auteur des Annales du Moyen-âge. 2 beaux vol. in-8°, avec cartes, etc., 15 francs.

Promenades historiques dans le pays de Liège, par le docteur B. Y. 2 volumes in-8°, ornés de cartes, planches, etc., 9 frs.

Société Générale

POUR

FAVORISER L'INDUSTRIE NATIONALE.

ADMINISTRATION DES FORETS.

5^e MAITRISE.

On donne avis que la VENTE de la coupe de TAILLIS, ordinaire 1840, dans la Forêt de Harre, province de Luxembourg, et de la coupe de FUTAYE ordinaire 1859, restée invendue le 29 mai dernier dans la même forêt, aura lieu le jeudi 19 septembre 1859, à onze heures précises du matin, dans une des salles du palais de justice, à Liège, pardevant M. le notaire DUSART.

S'adresser pour plus amples informations et pour obtenir des exemplaires de l'affiche, à Liège, en l'étude du notaire pré-nommé et à St.-Trend au bureau du maître particulier des forêts de ladite Société.

A LOUER présentement une JOLIE MAISON bâtie à l'moderne, propre au commerce, jouissant de la plus belle vue, avec grand jardin, vis-à-vis la station du chemin de fer, rue St.-Véronique, n° 706. S'y adresser.

CHEMIN DE FER. — TARIF DES VOYAGEURS.

Table with columns for STATIONS DE DÉPART, STATIONS DE DESTINATIONS (BRUXELLES, MALINES, ANVERS), and various fare categories (Dilig., C.-à-B, Wag.).

BOURSES.

LONDRES, LE 14 SEPTEMBRE.

Table of London market data including 5% consolidated, Differées, Passives, Russes, Brésil, Mexicains, etc.

AMSTERDAM, LE 14 SEPTEMBRE.

Table of Amsterdam market data including Dette active, 5 p. c., Billet de chang., Synd. d'am., etc.

AMSTERDAM, DU 15. (Société des Effets Publics.)

Dette active; Ardoin 25 1/16. — Du 15. Ardoin 25 7/8.

ANVERS, LE 16 SEPTEMBRE.

Table of Antwerp market data including Anvers, Dette act., Dette diff., Emp. de 48 milli., etc.

BULLETIN DE BOURSE.

La hausse sur les obligations ardoin continue, ouvert à 26 1/2 A., le cours en est rapidement monté à 27 1/4, après clôture on a fait 27 1/2 pour rester 27 1/4 cours. Les primes à toutes les échéances recherchées à des prix élevés.

BRUXELLES, LE 16 SEPTEMBRE.

Table of Brussels market data including Dette active, Emp. Rotshchikl., Emp. courant, etc.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 16 SEPTEMBRE.

La galiote belge Gustav Adolph, v. de Matanzas, ch. de sucre. Le bateau à vapeur belge Antwerpen, v. de Londres, avec 533 passagers et diverses marchandises. La barq. pruss. Ida Maria, v. de Narva, ch. de bois. Le smak holl. Jacobina, v. de Stettin, ch. de froment. La galiote meckl. Hans, v. de Riga, ch. de bois. La galiote meckl. Hans, v. de Riga, ch. de bois. La barq. galiote han Fredrick Wilhelm III, v. d'Odessa, ch. de céréales. Le brick prussien Carolina Maria, v. d'Odessa, ch. de céréales. Le pleyt belge Jonge Johanna, v. de Londres, ch. de diverses march. Le brick angl. Dapper, v. de Newcastle, ch. de charbon.

MARCHÉ DE LIÈGE DU 16 SEPTEMBRE.

Table of Liege market data including Froment, Froment nouveau, Seigle, etc.

Imprimerie de J. B. Nossent, imp., rue du Pot-d'Or, n. 622 à Liège.